



HAL
open science

Licence Médiation culturelle et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Médiation culturelle et communication. 2015, Rectorat de Toulouse. hceres-02037603

HAL Id: hceres-02037603

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037603>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Médiation culturelle et communication

- Institut catholique de Toulouse

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Pôle littéraire, philosophique et sciences humaines

Établissement déposant : Institut catholique de Toulouse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Médiation culturelle et communication* est une licence générale de l'Institut catholique de Toulouse (ICT). Rebaptisée *Ingénierie et gestion de projets culturels* à la rentrée 2014, et dispensée en formation initiale, elle vise à former en trois ans les étudiants en communication et gestion de projets culturels (connaissance des enjeux et étapes), plus spécifiquement dans le domaine des arts. Cette formation poursuit un double objectif : favoriser la professionnalisation des étudiants et délivrer une culture générale dans les domaines des arts et des sciences sociales. En 2^{ème} année de licence, deux parcours sont proposés en option : *Patrimoines* ou *Juridique*.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de la formation sont d'apprendre à appréhender les projets culturels avec tous leurs enjeux et leurs étapes, de développer la circulation entre les formes d'art et de culture, et ainsi qu'entre les différentes populations par la culture et d'être capable de créer et gérer sa propre entreprise. Les principaux métiers explicitement visés sont guide, conférencier et animateur. La structure de la formation et la nature des enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs annoncés. Une réserve demeure concernant la gestion d'entreprise qui s'apparente davantage à une initiation en 3^{ème} année. Les intitulés successifs de la formation tout comme les métiers visés ne rendent pas compte de l'orientation artistique qui est privilégiée dans l'approche de la culture.

Cette licence revendique un positionnement professionnalisant, notamment par le biais des cours de gestion de projets et les stages. On peut donc s'étonner à la fois de l'absence de relations avec les organisations culturelles du territoire mais aussi du grand nombre d'étudiants diplômés que l'on retrouve en poursuite d'étude.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants de l'ICT de Sciences humaines et sociales (SHS) non spécialistes en communication, médiation culturelle ou gestion de projets et ainsi que par des professionnels du domaine artistique et des consultants. L'équipe pédagogique se réunit chaque fin de semestre avec les étudiants. Des réunions ont aussi lieu entre les enseignants et le directeur des études au cours de l'année. Les informations quant au pilotage de la formation restent particulièrement succinctes.

Cette formation est attractive et le taux de réussite en L3 est élevé (95 à 100 % selon les années). Bien que les données sur le suivi des diplômés soient trop lacunaires pour être appréciées, à l'issue de cette formation, les diplômés semblent pour une minorité entrer dans la vie active et, pour une majorité, poursuivre leurs études.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les relations annoncées entre la formation et la recherche restent ténues. Il n'y a pas stratégie explicite d'adossement à la recherche. La faiblesse de ces liens est évidemment à considérer au regard du niveau licence de la formation.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le descriptif de cette formation indique un souci de la professionnalisation qui s'est affirmé depuis la rentrée 2014. Bien que non spécifiques à un métier particulier, les compétences professionnelles visées ont été déclinées en savoirs, savoir-être et savoir-faire. Concernant l'accompagnement de l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant, des cours de professionnalisation (PPP) ont été mis en place dans les licences du champ au niveau de l'ICT. Le module CREA en L3 s'ancre lui aussi dans cette logique.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation prévoit 10 semaines de stages obligatoires réparties entre quatre semaines en L2 (stage d'observation) et six semaines en L3 (stage d'application). Les stages font l'objet d'un rendu écrit pour les deux années et d'une soutenance en L3. Le BAIP aide à la recherche de stages et gère administrativement les conventions. L'ICT a mis en place pour l'ensemble des L3 un module CREA qui s'apparente à une étude de cas de création d'entreprise (trois ECTS).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Peu d'éléments d'information concernant pour cette formation spécifique la place accordée à l'international. Deux points sont toutefois à relever : un projet de création d'un double diplôme avec Lisbonne est en cours, la mobilité étudiante semble importante (pas de décompte spécifique).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement s'effectue de manière classique, via la procédure d'admission post-Bac. Le directeur des études a une place fondamentale dans les dispositifs d'aide à la réussite puisqu'il est la personne référente pour les étudiants en difficulté. Des aménagements pédagogiques et d'autres dispositifs d'entraide sont possibles et utilisés au cas par cas. Le BAIP aide à la réorientation. Il est possible de se réorienter à la fin de la L1 via les modules de découverte.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les cours de langues vivantes et de compétences numériques sont mutualisées à l'ICT. L'enseignement des langues a été rénové en 2014 pour permettre des enseignements par groupes de niveau. Les compétences numériques sont liées à la certification PCIE.</p> <p>L'ICT ne propose pas pour l'instant de formation continue. Les demandes de VAE sont récentes. La mise en place en est prévue en priorité dans cette licence.</p> <p>Depuis la rentrée 2014, un travail est effectué à l'ICT sur la plateforme Moodle/Adae afin de permettre de suivre des enseignements à distance. La licence serait prioritaire du fait des stages à l'étranger.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants s'effectue à la fois par contrôle continu et partiels. Une session de rattrapage est organisée. 10 ECTS sont consacrées aux modules de professionnalisation (stage+CREA).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'annexe descriptive au diplôme détaille l'ensemble des compétences acquises par cette formation. Depuis la rentrée 2014, un e-portfolio a été mis en place au niveau de l'ICT et doit permettre à l'étudiant d'établir son propre portefeuille d'expériences et de compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Un suivi des diplômés est effectué, les questions couvrent bien les préoccupations d'insertion professionnelle mais le nombre de répondants est trop faible pour pouvoir s'appuyer sur ces chiffres et en tirer des conclusions.</p>

<p align="center">Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Une évaluation des modalités d'enseignement est effectuée pour chaque cours par les étudiants suivant une grille identique pour l'ensemble des enseignements, rénovée en 2013/2014 puis informatisée. Les données recueillies sont partiellement exploitées. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Il est prévu d'en mettre un en place dans les années à venir.</p>
---	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La définition des compétences métiers visées par cette formation indique la présence d'une réflexion menée sur les secteurs professionnels. La professionnalisation s'appuie sur la gestion de projets et sur l'initiation à la création d'entreprise au semestre 6 (projet CREA), pour des métiers niveau licence : guide, conférencier, animateur.
- La formation est dynamique : elle évolue et cherche à s'améliorer grâce aux investissements et au soutien de l'ICT pour l'ensemble de ses formations.
- Le taux de réussite en L3 est très bon (95 à 100 % selon les années).
- La formation intègre des étudiants en situation de réorientation universitaire.
- Deux langues vivantes sont obligatoires, mais le choix est restreint (anglais, espagnol).

Points faibles :

- Vu les objectifs de la formation, le positionnement dans l'environnement socio-économique et culturel (partenaires pour les stages et projets, enseignants) est insuffisant.
- L'équipe de formation est restreinte, peu diversifiée, et comporte peu de professionnels de la culture. Les titulaires ne sont pas spécialisés dans les domaines professionnels visés (gestion et ingénierie de projets culturels). Ils présentent des compétences éparées en SHS et en arts.
- Malgré l'intitulé de la formation, celle-ci a une forte orientation vers la culture artistique, et tous les domaines culturels ne sont pas traités (insuffisances sur le spectacle vivant, ainsi que sur la culture scientifique et technique).
- Le suivi des diplômés est insuffisant, ce qui donne peu de recul sur la formation. Bien que les dispositifs de suivi soient présents, le faible taux de répondants ne permet pas d'exploiter les données recueillies.

Conclusions :

La formation présente des modalités pédagogiques professionnalisantes intéressantes mais gagnerait à s'ouvrir sur l'extérieur, à connaître davantage l'offre de formations universitaires de l'académie et en particulier celles dont la thématique est proche, et surtout à mieux s'insérer dans les réseaux professionnels (avec des commanditaires extérieurs pour les projets par exemple). Elle pourrait ainsi traiter d'activités culturelles plus larges, et davantage représentatives de la richesse culturelle dans son ensemble. En ce sens, son changement d'intitulé induisant certains changements et évolutions pourrait être l'occasion de prendre en considération cet élargissement et de définir un positionnement moins restrictif au domaine artistique et prenant en compte les besoins de l'environnement socio-économique en ingénierie de projets culturels au sens large.

Observations de l'établissement



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



LTS/JC/14_15/0075

Toulouse, le 03 mars 2015

Le Recteur

OBJET / Réponse de l'ICT au rapport d'évaluation sur la licence de médiation culturelle et communication par l'HCERES

Nous relevons avec satisfaction la reconnaissance de la cohérence, de l'attractivité, de la dynamique de cette formation et de son taux élevé de réussite.

Nous considérons que le module CREA est plus qu'une initiation à la gestion d'entreprise ou à une étude de cas mais constitue une véritable mise en situation de création et gestion d'entreprise sur la base d'un micro-projet.

Nous contestons l'affirmation d'une absence de relations avec les organisations culturelles du territoire. Voici une liste de ces partenariats :

- Muséum d'Histoire Naturelle (Mairie de Toulouse)
- Espace Croix Baragnon (Mairie de Toulouse)
- Arc en ciel, Toulouse
- Théâtre du Capitole, Toulouse
- Théâtre du Pavé, Toulouse
- Pro conseil développement culturel, Toulouse
- Ensemble baroque de Toulouse
- Association Oc'Live, Rodez
- Grand Auch Agglomération, Auch
- Musée de Montmartre, Paris

Nous concédons que seuls l'anglais et l'espagnol figurent comme première langue vivante obligatoire mais faisons observer que l'allemand et l'italien font partie du choix pour une deuxième langue.

Nous relevons l'existence dans l'équipe pédagogique d'une spécialiste en communication et d'un autre spécialiste en médiation.

Nous reconnaissons l'absence de traitement de la culture scientifique et technique mais justifions l'absence de traitement du spectacle vivant par un risque de concurrence avec l'Université Jean Jaurès.

Nous faisons observer que l'intitulé a désormais ajouté « et artistiques » à l'expression « gestion de projets culturels ».

Nous accordons que cette licence n'est pas proposée en formation continue. Mais il est faux de déclarer pour autant que l'ICT ne propose pas pour l'instant de formation continue. Il existe tout un catalogue de diplômes de ce type dans l'établissement.

Nous signalons une suite possible à cette licence par le master métier du livre jeunesse.

Nous nous proposons de mettre en place rapidement un conseil de perfectionnement.

Luc-Thomas Somme

Etablissement privé d'Enseignement Supérieur et de Recherche reconnu d'utilité publique